



**PV CD Gestion Compétitions Féminines –
Réunion du 07/05/2024**

Présents : S.GUEGUEN, G.GOUZERCH, A.NIO

Rencontre U18F Football à 11 du 04/05/2024
VANNES OC 2 / GF VANNES PTT MENIMUR

Suite au forfait de l'équipe U18F du VANNES OC pour la rencontre U18F Régionale 1
VANNES OC / FC LORIENT du 13/04/2024

Application de l'article 87 alinéa 4.1

La commission enregistre le forfait de l'équipe 2
U18F du VANNES OC pour la rencontre
U18F D1 VANNES OC 2 / GF VANNES PTT MENIMUR
à savoir

GF VANNES PTT MENIMUR 3 points 3 buts
VANNES OC 2 -1 point 0 but

La présidente de la Commission féminine

S.GUEGUEN

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la Commission
d'appel du District du Morbihan, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du
jour de la notification, Article 98.1 des Règlements de la Ligue de Bretagne.